

Objektyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **16 (1871)**

Heft 21

PDF erstellt am: **12.07.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

# REVUE MILITAIRE SUISSE

N° 21.

Lausanne, le 10 Novembre 1871.

XVI<sup>e</sup> Année.

SOMMAIRE. — Sur la révision de la Constitution fédérale (section militaire)

ARMES SPÉCIALES — Projet de nouvelle voiture de guerre. — Camps retranchés en France Les colonnes de compagnie et leur admission dans le règlement de l'infanterie suisse. (*Suite.*) — Nouvelles et chronique.

## SUR LA RÉVISION DE LA CONSTITUTION FÉDÉRALE.

### *Section militaire.*

Comme dernier mot sur cette matière, prête à devenir l'objet de débats populaires qui ne sont pas de notre ressort, nous donnerons ci-dessous un mémoire adressé par le colonel fédéral Lecomte à quelques officiers vaudois qui l'avaient invité à une conférence à laquelle il ne put assister.

Il est incontestable que notre armée suisse, sans être aussi malade, Dieu merci, que quelques médecins d'office le disent, a beaucoup de progrès à faire pour rester, par le temps qui court, à la hauteur de sa tâche, et que bon nombre de ces progrès ne pourraient, vu leur nature, s'accomplir convenablement que par une assez grande extension de l'action du pouvoir central.

C'est là un point capital à établir d'entrée, à concéder franchement : les gens compétents en Suisse y paraissent unanimement décidés. Le désaccord ne commence que sur les moyens d'exécution, et il provient essentiellement de graves malentendus ou sous-entendus et d'idées trop vagues sur certains principes ou usages qu'on n'a point assez étudiés jusqu'ici.

Mais en admettant une extension, même assez considérable, de l'action fédérale en plusieurs branches militaires importantes, cela ne veut certes pas dire qu'il faille, par de simples motifs de symétrie ou de convenance administrative, sans rapports avec nos institutions républicaines nécessairement complexes, étendre cette action à toutes les branches indistinctement, ni même à quelques-unes seulement, choisies plus ou moins au hasard dans de sentimentales vues de compromis, et où l'action fédérale n'est nullement nécessaire. En deux mots s'il est légitime de désirer une meilleure harmonisation et un complément de nos rouages militaires, il ne l'est point, à mon avis, de recommander soit une centralisation absolue du militaire suisse, car malgré de réels avantages techniques et spéciaux elle serait incompatible avec le fédéralisme, soit certaines centralisations partielles proposées, vu qu'elles n'effectuent qu'un raccommodage sans méthode ni efficacité, que d'inutiles perturbations du régime fédératif, si elles ne sont pas destinées à le détruire.

Avant d'aller plus loin il est nécessaire de s'entendre sur quelques points devant servir de pivots à la discussion.

Pour les personnes, assez nombreuses en Suisse et presque toutes fort distinguées, je le reconnais, qui croient sincèrement à l'unitarisme comme à l'idéal du progrès, doctrine soutenable à beaucoup